

LA LETTRE INFO

NUMÉRO 5 – MAI – JUIN 2025

SOMMAIRE

Actualités du moment

- Retour sur le séminaire du CHCP
- L'HTNM aux HDL

Le dossier du mois

- Le circuit "TAMALOU" aux HDL

L'instant RH

- RQTH : Reconnaissance de la Qualité du Travailleur Handicapé

Zoom Sur ... :

- L'interview pro : le métier de magasinier

L'instant RSE

- Qu'est ce que la RSE



Le mot du Directeur

Le nouveau numéro de "La lettre info" est notamment l'occasion de revenir sur le séminaire du 12 juin 2025 consacré à notre nouveau Projet d'Établissement "Créons ensemble le futur du CHCP". Ce point de rencontre très interactif a atteint les objectifs fixés en renfonçant une dynamique nouvelle. Je le confirme "L'Hôpital est, et sera ce que nous en ferons".

Mais ce numéro 5 permet aussi de préciser le circuit "Tamalou" et l'HTNM aux Hôpitaux de Luchon, sans oublier la rubrique des Ressources Humaines avec un focus sur la RQTH et le métier très important de Magasinier. mais aussi la RSE.

Bonne lecture à tous!!

Bertrand PERIN
Directeur

Retour sur le séminaire du CHCP

Un séminaire important pour l'avenir du CHCP

Le jeudi 12 juin s'est tenu le séminaire intitulé « **Créons ensemble le futur du CHCP** », rassemblant l'ensemble des professionnels du Centre Hospitalier Comminges-Pyrénées autour d'un objectif commun : **poser les bases du projet d'établissement 2025-2030.**

C'est quoi un projet d'établissement ?

Le projet d'établissement est le document stratégique de référence d'un hôpital ou d'un établissement médico-social. Il définit, pour une période de 5 ans, les orientations globales, les priorités d'action et les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins de santé de la population du territoire.

Le déroulé du séminaire

L'après-midi a débuté par la présentation du projet médico-soignant, fruit d'un travail collectif approfondi. Centré sur les parcours de soins, la qualité, l'ouverture sur le territoire et l'attractivité de l'établissement, ce projet définit la stratégie médico-soignante pour les années à venir.

Les participants ont ensuite été invités à se challenger collectivement autour de trois thématiques structurantes pour le CHCP :

- La **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** ;
- La **transition numérique et l'innovation en santé** ;
- La **politique de management et de gouvernance.**

Une dynamique nouvelle

Ce séminaire témoigne d'une nouvelle dynamique au sein du CHCP : celle d'un hôpital qui se réinvente, plus ouvert, plus moderne, plus agile et plus responsable.

La Direction tient à remercier chaleureusement **l'ensemble des professionnels présents pour leur implication active**, leur engagement et leurs propositions concrètes, toutes formulées au service des patients et de l'avenir du territoire.

La livraison finale du projet est prévue pour le mois d'octobre 2025.



Les hôtels hospitaliers à Luchon : un véritable atout pour les patients

Une offre globale, pour simplifier l'HTNM (Hébergement Temporaire Non Médicalisé)



Le dispositif d'Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM), également appelé hôtel hospitalier, s'adresse aux patients dont l'état de santé ne nécessite pas une hospitalisation complète, mais qui doivent bénéficier de soins réguliers au sein d'un établissement de santé. Ce dispositif offre une solution innovante et confortable, en permettant aux patients éligibles d'être hébergés à l'hôtel pendant toute la durée de leur parcours de soins.

À Luchon, le Centre de Rééducation Fonctionnelle (CRF) a mis en place ce service en signant des conventions avec trois établissements hôteliers locaux. Grâce à ce partenariat, les patients peuvent être accueillis dans un cadre hôtelier agréable, à proximité immédiate du centre de soins.

Le tarif est fixé à 80 € par nuitée, pris en charge intégralement par l'Assurance maladie.

Ce dispositif contribue à améliorer l'expérience patient en combinant qualité des soins, confort de l'hébergement, et continuité du parcours de santé. Il illustre également la capacité du CRF de Luchon à innover en s'appuyant sur les ressources du territoire, dans une logique de partenariat gagnant-gagnant avec les acteurs locaux.



Le circuit TAMALOU aux HDL

1 - Coté Patient

Au CRF des hôpitaux de Luchon, un circuit d'éducation à la santé spécifique est proposé aux personnes ressentant des douleurs d'apparition récente ou évoluant depuis plusieurs années. C'est le circuit « Tamalou ».

Il prend la forme de 5 ateliers collectifs ou individuels, obligatoires ou facultatifs, animés par différents professionnels de la santé. L'objectif de cette suite d'ateliers est de permettre aux patients, durant leur séjour, de mieux comprendre le mécanisme de leurs douleurs et trouver des solutions propres à eux-mêmes pour les soulager.

Tous les patients du CRF peuvent bénéficier de ce circuit. Il a lieu chaque mois. Il s'effectue en parallèle de la rééducation.



Le parcours d'ateliers « Tamalou » proposés aux patients

2 - Coté Professionnel : Des ateliers interactifs

« Comprendre la douleur » et « Apprenons à bien utiliser les médicaments anti-douleur » :
finis les cours théoriques : Vive les ateliers interactifs !

Le 26 février et le 23 avril 2025, des ateliers intitulés « Comprendre la douleur » et « Apprenons à bien utiliser les médicaments anti-douleur » ont été proposés à l'ensemble des professionnels de santé des HDL. Ces sessions, d'une durée d'une heure chacune, avaient pour objectif de permettre aux participants de découvrir les ateliers destinés aux patients, tout en leur fournissant des informations précieuses pour leur propre rôle de soignant.

Au total, 24 et 22 agents ont respectivement pris part à ces deux ateliers où ils ont pu explorer le thème de la douleur tel qu'il est abordé auprès des patients, à travers des échanges enrichissants, des jeux interactifs et des réflexions approfondies.

Ces moments de convivialité entre professionnels favorisent un dialogue ouvert sur la gestion de cette problématique si pénalisante pour les patients, contribuant ainsi à déployer une culture cohérente de la prise en charge « douleurs » au sein de l'ensemble de l'établissement.

Ça vous a plu ? On remet ça !

Les prochains ateliers Pro se dérouleront **le 19 Novembre 2025** :
ateliers autour de la douleur chronique.



LA RQTH :

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) est essentielle pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Qui est concerné ?

La RQTH s'adresse à tout salarié, demandeur d'emploi ou travailleur indépendant souffrant d'un problème de santé ayant des répercussions sur son poste de travail. Elle ne dépend pas de la pathologie, mais du retentissement de celle-ci sur l'emploi.

Avantages de la RQTH :

- Formation : Accès à des mesures d'aide à la formation et à des aménagements.
- Embauche : Soutien du réseau Cap emploi et aides financières.
- Maintien dans l'emploi : Suivi médical renforcé, accompagnement pour trouver des solutions, aides financières pour l'achat de matériel, etc.
- Avantage pour la retraite (sous certaines conditions).

Comment aborder la RQTH ?

L'établissement est engagé en faveur de l'emploi des professionnels en situation de handicap. Ne pas hésiter à solliciter un membre de la Mission Handicap (le référent ou un correspondant), afin de vous orienter dans cette démarche.

En externe, possibilité de se rapprocher d'une Maison Départementale de Proximité pour tout accompagnement à la constitution informatique du dossier.

Sont à votre disposition, sans rendez-vous :

MDP de Bagnères de Luchon : Boulevard Charles de Gaulle (en face le collège)

HORAIRES : les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Tel : 05.62.00.24.94.

MDP de Saint Béat-Lez : avenue Général Gallieni :

HORAIRES : les mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Tel : 05.62.00.24.92.

MDP de Montréjeau : Hôtel de Lassus, rez-de-Chaussée 6 rue du Barry :

HORAIRES : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Tél. : 05 62 00 24 90.

MDP d'Aspet : Place de la République:

HORAIRES : Les jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Tél. : 05 62 00 24 97

Rappel :

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé est attribuée par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) .

ACCOMPAGNEMENT AUX SITUATIONS DE HANDICAP POUR LES PERSONNELS DES HDL et du CHCP

LES CORRESPONDANTS HANDICAP

Relai de terrain auprès des agents en situation d'handicap, avérée ou prévisible.

- Assure le relai de proximité auprès des agents, en lien avec le référent handicap ;
- Rôles d'information, de vigilance, d'accompagnement...
- Participe à l'animation de la politique handicap de l'établissement.

HDL :

- CASTAING Sophie (05.61.79.93.72 - s.castaing@hopitauxluchon.fr)
- CITERNE Jean François (05.31.07.08.00 - jf.citerne@hopitauxluchon.fr)
- DAVI Sandrine (05.61.79.94.28 - s.davi@hopitauxluchon.fr)
- LAPEBIE Sophie (05.61.79.93.72 - s.lapebie@hopitauxluchon.fr)
- VILCHES Sandrine (05.61.79.94.28 - s.vilches@hopitauxluchon.fr)

CHCP

- AUSSET Stéphanie (05.62.00.40.70)
- BOYER Catherine (05.62.00.44.93)
- DEBAQUE Florence (05.62.00.45.13 - florence.debaque@ch-saintgaudens.fr)
- DUFFAS-CASTET Mélissa (05.62.00.50.18)
- KHAL Abdallah (05.62.00.30.45 - abdallah.kihal@ch-saintgaudens.fr)
- LECLER Carine (05.62.00.50.78)
- NICOLAS Sophie (05.62.00.43.84)
- NOEL Gaëlle (05.61.32.41.78 - gaelle.noel@ch-saintgaudens.fr)

LES REFERENTS HANDICAP

En charge de la coordination de la politique handicap.

- Pilote et anime la politique handicap, en lien avec le Directeur des Ressources Humaines ;
- Suit l'OETH ;
- Centralise les attestations de RQTH en lien avec les correspondants handicap ;
- Rôle d'information ;
- Relai auprès du FIPHFP et de la MDPH ;
- Relai auprès du service de santé au travail, des correspondants handicaps et des responsables de service : favorise leur coordination.

HDL :

- RELLA Philippe (05.61.79.94.14 - ph.rella@hopitauxluchon.fr)

CHCP :

- NAUEL Sylvie (05.62.00.43.40 - s.nauel@ch-saintgaudens.fr)



L'Interview pro : Le métier de magasinier

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Edouard MEDAN, j'ai bientôt la cinquantaine, Je suis papa de deux filles et j'habite dans le Luchonnais depuis toujours. Je suis passionnée par les activités liées à la nature et en particulier la pêche. Et je suis très impliqué dans mon métier

Pouvez-vous décrire votre parcours professionnel en trois mots et ce qui vous a amené à devenir magasinier ?

J'ai intégré les HDL en 2003 en tant qu'ouvrier des services techniques et remplaçant sur des métiers transversaux (transports internes, magasin, espaces verts, etc...). Cette polyvalence m'a permis de découvrir le métier de magasinier sur lequel j'ai candidaté dès que le poste a été vacant..



Quelles sont vos principales responsabilités au quotidien en tant que magasinier ?

Ma première responsabilité est de veiller au bon approvisionnement des services pour que les personnels puissent disposer des ressources matérielles qui leur sont nécessaires pour travailler auprès des résidents et des patients.

Quelles compétences jugez-vous essentielles pour réussir dans ce métier ?

Il faut savoir travailler en équipe, posséder un certain savoir-faire technique, comme maîtriser le logiciel de gestion, avoir une logique de rangement, des facultés d'adaptation d'une part pour ajuster les stocks, d'autre part pour gérer les impondérables très chronophages, tel qu'un dépannage urgent, une livraison non conforme, etc...

Pouvez-vous décrire une journée type sur ce poste ?

Aidé par mon second, ma journée commence par le recensement des catalogues de commande reçus la veille ou le matin même. Vient ensuite la préparation des commandes (des chariots de transport) destinés à chaque service, contenant par exemple des produits d'entretien, des produits pour l'incontinence, des fournitures médicales non stériles, de l'alimentaire, des produits diététiques et des fournitures de bureau... Un temps est dédié quotidiennement aux commandes auprès des fournisseurs et aux échanges avec la DRM. Entre temps, je réceptionne et range les marchandises livrées par les transporteurs. En fin de journée, nous effectuons le nettoyage des locaux et l'évacuation des déchets. Je tiens à préciser que les journées se suivent et ne se ressemblent pas !

Pouvez-vous expliquer ce qu'est le processus de gestion des stocks ?

Le processus de gestion des stocks inclut la planification, l'achat, le stockage, la distribution et l'évaluation des stocks réalisés à l'aide du logiciel MAGH2 et d'une planification à la semaine.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans ce travail ?

Ce qui me motive le plus, c'est que mon travail contribue directement au bien être des patients et résidents. J'apporte les ressources nécessaires à mes collègues pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions. Malgré que ce soit un travail de l'ombre, je me sens utile au bon fonctionnement de l'hôpital. C'est valorisant !

Avez-vous des conseils pour quelqu'un qui souhaiterait se lancer dans une carrière de magasinier ?

Je ne sais pas si on peut faire carrière en tant que magasinier, mais la première chose que je lui conseillerais est de faire de la gestion ; il est indispensable qu'il se forme à la gestion de stocks. S'il a quelques compétences informatiques, il sera judicieux qu'il les développe en découvrant les logiciels qui existent, comme ici MAGH2. La maîtrise de ce logiciel représente un gain de temps important et une amélioration nette des conditions de travail. C'est à mon sens, la part la plus intéressante du travail après plus de 20 ans d'expérience. Le deuxième conseil, c'est de se maintenir en forme physiquement car il y a beaucoup de manutention de charges lourdes. Et mon troisième conseil est de mettre à profit son côté serviable et patient.



Qu'est ce que la RSE ? (Responsabilité Sociétale d'Etablissement)

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) désigne l'engagement volontaire d'une organisation à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités et dans ses interactions avec ses parties prenantes. Dans le cadre hospitalier, la RSE prend une dimension humaine et éthique particulière, au service de la santé publique, du bien-être des patients et du respect de l'environnement.

Responsabilité environnementale

- Réduction de notre empreinte carbone par la gestion responsable de l'énergie, de l'eau et des déchets.
- Valorisation du tri sélectif et des circuits de recyclage spécifiques aux déchets hospitaliers.
- Intégration de critères durables dans nos achats et dans la conception de nos bâtiments

Responsabilité sociale

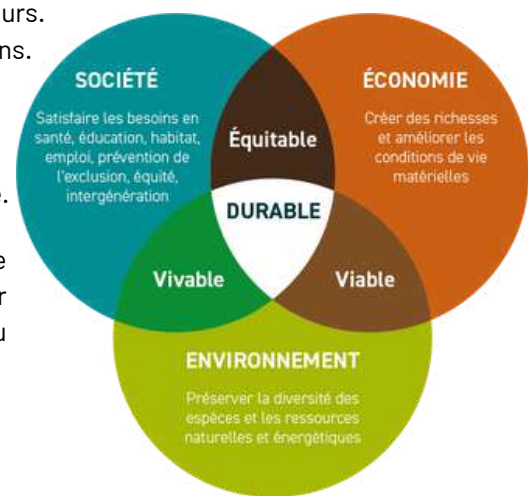
- Promotion du bien-être au travail, de la qualité de vie des soignants et de la prévention des risques professionnels.
- Politique d'inclusion, de diversité et d'égalité des chances pour tous les collaborateurs.
- Dialogue constant avec les patients et les usagers pour améliorer la qualité des soins.

Responsabilité sociétale

- Coopération avec des acteurs locaux, associations et structures d'insertion.
- Accueil et accompagnement des publics vulnérables.
- Engagement dans des actions de prévention, d'éducation à la santé et de solidarité.

Depuis plusieurs mois, le Centre Hospitalier s'engage activement dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette démarche vise à renforcer nos actions en faveur du développement durable, de l'inclusion et du bien-être au travail.

Au cours des deux derniers mois, plusieurs avancées concrètes ont été réalisées.



Gestion des biodéchets

Nous avons poursuivi notre partenariat avec Les Alchimistes, qui collectent les biodéchets produits au self et à l'EHPAD. Grâce à cette collaboration, 1 981 kg de biodéchets ont été triés sur les mois de mai et juin, permettant la production de 358 kg de compost, soit de quoi nourrir environ 198 m² de terres agricoles.

Cette action a également permis d'éviter l'émission de CO₂ équivalente à 4 trajets Paris-Marseille en voiture, contribuant ainsi activement à la réduction de notre empreinte carbone.

Les biodéchets ainsi valorisés permettent de nourrir les sols localement, notamment sur les 250 hectares de terres cultivées appartenant à la Mairie de Toulouse. Parmi ces terres, 12 hectares sont dédiés à la vigne, et le reste accueille des cultures telles que le blé tendre, l'orge brassicole, les pois chiches, les lentilles ou encore le tournesol.

Ces cultures sont peu à peu redirigées vers des débouchés locaux, en travaillant notamment avec la cuisine centrale de Toulouse qui fournit les écoles de la ville.



Le CHCP a également franchi une étape importante en s'engageant dans une démarche de labellisation THQSE

(Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale et Environnementale), accompagnée par le cabinet Primum Non Nocere et financée par l'ANFH. Un audit interne a été mené pour évaluer nos pratiques et identifier les axes d'amélioration.

Cette évaluation marque le début d'un travail structurant visant à faire du CHCP un établissement exemplaire en matière de responsabilité environnementale, sociale et sanitaire.



Nous vous souhaitons de BONNES VACANCES d'été
et vous donnons rendez-vous pour la
lettre info - septembre - octobre

et n'hésitez pas à nous soumettre des sujets que vous souhaiteriez voir paraître



Retrouvez nous également sur les réseaux :

